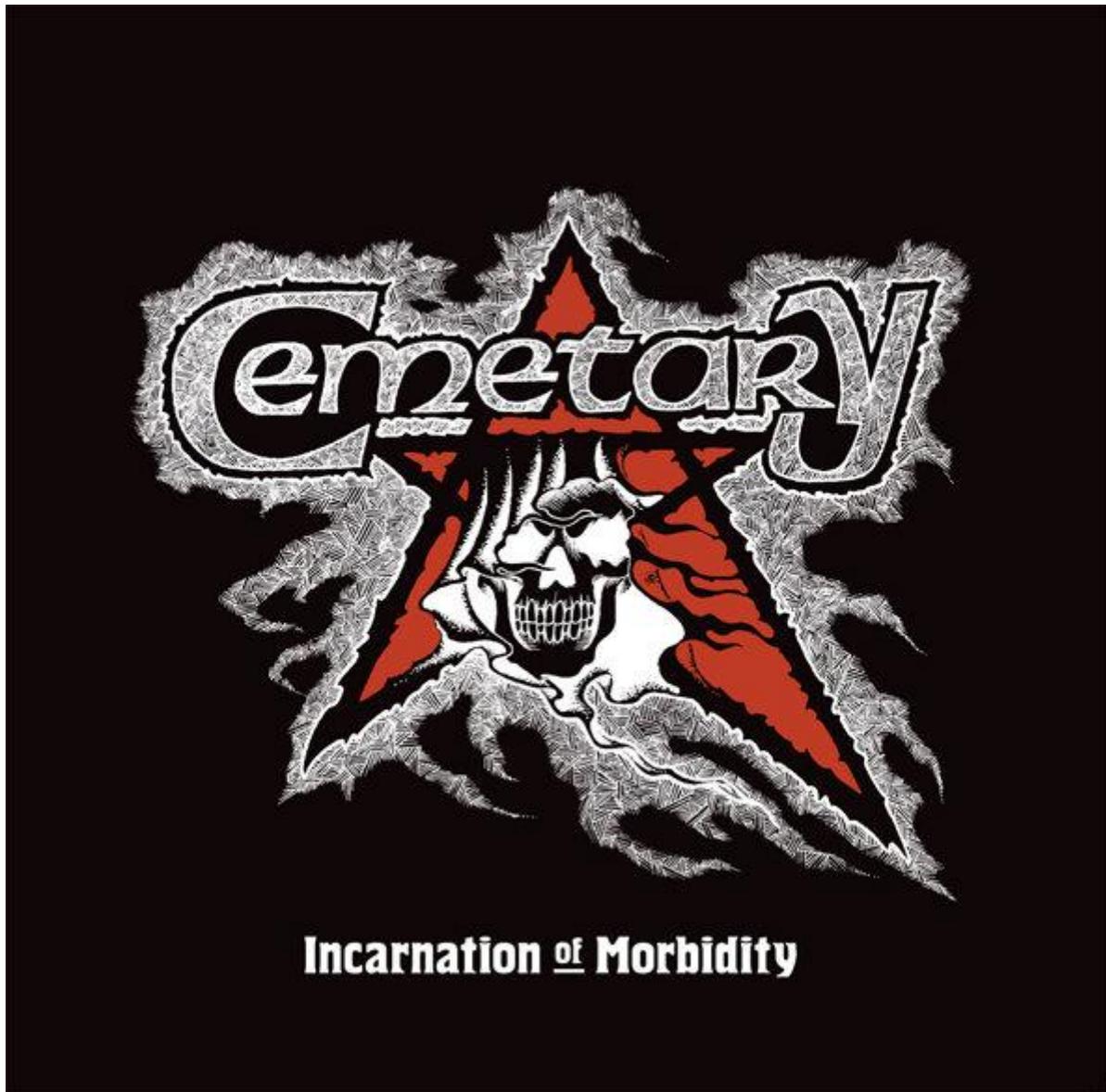


CEMETARY [Swe] Incarnation of morbidity 7'' (To the  
Death Recs / Blood Harvest Recs) 1991 Réédition  
2013



Le death metal doomy des suédois de **CEMETARY** n'est pas forcément des plus mémorables pour tout le monde,

c'est pourtant sa première démo qui, sous l'impulsion d'une entité de l'époque (**To the Death**) et du label-fleuron death metal revival (**Blood Harvest**) qui se voit rééditée avec tous les honneurs dus à un grand groupe. Les deux titres (*The Funeral* et *Beyond the grave*) font beaucoup dans l'atmosphère, pour le moins pesante, mais manque tout de même d'un peu de férocité. Pourtant, cette voix caverneuse a quelque chose d'ensorcelant et cette dizaine de minutes, « restaurée à partir de la cassette originale », est très représentative d'une époque où tous les groupes - particulièrement les suédois - ne se ressemblaient pas comme deux gouttes de gnôle. Les membres du trio ont dix-sept ans

quand ils enregistrent au **Sunlight Studio** et déferleront de concert avec **UNLEASHED**, **ENTOMBED**, **NIRVANA 2002** et **TIAMAT** avec l'aide du label **CBR**. Voici la chose sur cire rouge ou noire avec surtout un superbe livret 16 pages (*Burial themes*) joliment illustré qui contient une longue interview du guitariste / chanteur / compositeur **Mathias Lodmalm** et donc un maximum d'informations sur ce groupe plutôt méconnu en ces terres. 500 copies.

<https://tothedeathrecords.bandcamp.com/album/incarnation-of-morbidity-7-sold-out>

© Nawakulture 1999-2016 - Dura lex, sed lex !

Les textes impies de cette auguste publication, tous signés de la main de Ged Ω, ci-devant archiviste du Chaos, sont déposés auprès des services juridiques de Satan lui-même, les utiliser sans autorisation du Ged-iteur vous exposerait à la honte et au mépris le plus absolu, voire à un grand coup de pompe dans le fion suivant votre situation géographique, vous avez été prévenus. Notez bien par ailleurs que le Ged-iteur, bien que belliqueux de nature et tout-à-fait imperméable aux opinions des uns et des autres, rappelle que les points de vue exprimés par les personnes interviewées n'engagent que leurs auteurs.